L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 61, Rue Chartres.

Journal quotidien......$12 } payable d'avance.
do tri-hebdomadaire......$10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 9 MARS 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

CONVENTION D'ETAT.

Les membres de la convention ont tenu hier une assemblée préparatoire dans le salon de l'hôtel St. Charles, sous la présidence du Dr. W. Brashear. Après quelques momens de délibération il a été décidé que la convention se réunira ce matin, à 11 heures, dans le local de la Chambre des Représentans, afin de donner à ceux des membres de la législature qui sont délégués la faculté de prendre part aux travaux. Il y avait beaucoup de délégués présents et nous espérons que l'Etat tout entier sera convenablement représenté.

Les nouvelles d'Europe ne nous fournissent qu'un seul fait important: le sultan accorde à Mehemet Ali le pachalick d'Egypte à titre héréditaire. Du reste la situation Européenne n'a pas changé; les affaires n'ont pas fait un pas, et l'aperçu que nous en donnions, il y a quelques jours, serait encore parfaitement de mise à cette heure. Tout est calme en apparence; aucun sentiment énergique ou exalté ne soulève les populations, aucune idée belliqueuse ne fait agir les gouvernemens, et pourtant la crainte d'une guerre que chacun semble prévoir à travers cette douceuse tranquillité, fait continuer sur tous les points les préparatifs militaires. Les cinq cent mille hommes dont la France a besoin pour être sûre de la paix, sont sous les drapeaux; la marine de ce pays est en bon état et s'accroît chaque jour, en outre les fortifications de Paris, ces fortifications qui doivent, suivant M. Guizot, produire un puissant effet moral audelà de la frontière, se poursuivent; et grâce aux efforts de M. Thiers et de ses amis, elles recevront probablement la sanction législative. Paris deviendra place de guerre et sera à l'abri d'un coup de main. L'Angleterre de son côté augmente de dix mille hommes le personnel de son armée, et l'on sait que la Prusse, l'Autriche et la Russie ne demeurent pas en arrière sur ce point. Cette manie d'armements est si forte qu'elle a même envahi l'Espagne et le Portugal, ces deux pays qui ont tant besoin de se reposer des convulsions intestines auxquelles ils sont en proie depuis longtems! Ils ont accepté la médiation de l'Angleterre dans leur discussion au sujet de la navigation du Douro et cependant ils arment tous les deux: ce que c'est que l'exemple! Il semble qu'on ne puisse plus maintenant négocier que l'épée à la main.

Si l'on jette les yeux audelà de l'Europe on voit que presque tout reste dans le *statu quo*; Ibrahim Pacha dont on négocie la retraite depuis si longtems et qui depuis si longtems déjà devrait être de retour en Egypte est encore en Syrie à la tête de son armée; on espère qu'il la quittera sans difficulté; mais on n'en a pas encore la certitude. Les renseignemens sur les affaires de la Chine ne sont ni plus positifs ni plus frais que les précédens; là aussi on est en pourparler, tandis que les flottes et les troupes sont encore en présence. Il n'y a guère que l'Inde où les hostilités soient complètement apaisées et paraissent ne plus devoir renaître.

Ne dirait on pas qu'un espèce d'engourdissement pèse sur le monde politique? Serait-ce seulement la faute de l'hiver et le printems va-t-il lui rendre l'activité fébrile qu'il avait durant l'automne de 1840?

Le 22 février était le jour désigné par le Gouverneur de la Virginie pour remettre aux braves officiers dont les noms suivent, les épées d'honneur que leur avait voté la législature. La cérémonie a eu lieu au capitole en présence d'une foule immense. On remarquait parmi les spectateurs le général Harrison, le gouverneur Tyler et autres personnages de distinction.

Armée.	*Marine.*
R. H. Bell,	C. W. Morgan,
R. Jones,	Th. Ap. Caterby Jones,
George Armistead,	H. W. Page,
Th. M. Nelson,	E. A. F. Valette,

et Col. Henderson des gardes marines.

(*Rapporté pour l'Abeille.*)
CHAMBRE DES REPRESENTANS.
Lundi, 8 mars 1841.

MM. Lowry et Bgulé sont dispensés d'assister à la séance.

M. Ouion fait un rapport sur une résolution requérant nos sénateurs et représentans au Congrès d'obtenir de faire faire l'essai d'une machine à creuser (dredging machine) inventée par Mr. J. B. Putnam. La résolution est adoptée.

M. Tanner, chargé d'examiner les dépenses de l'an dernier, déclare les avoir trouvées exactes.

M. Claiborne est nommé du comité d'élections en remplacement de M. Roselius démissionnaire.

Le comité d'élections déclare que M. C. M. Conrad est dument élu en remplacement de M. Roselius.

M. Conrad fait un rapport sur le pénitentiaire de Baton Rouge; lequel rapport a été déposé sur le bureau. M. Conrad expose à la Chambre les raisons qui ont empêché le comité de faire plus tôt son rapport. La Chambre se montre satisfaite de ces raisons et ordonne l'impression du rapport.

Sur motion de M. Pichot, M. Bayon est nommé messager spécial pour communiquer avec le Sénat.

Secondes lectures.

Une résolution tendant à autoriser le secrétaire à échanger certains livres de loi avec M. Johns. M. Wadsworth présente un substitut autorisant l'achat d'un certain nombre de copies du "Louisiana Report." Sur motion de M. Ratliff ces deux résolutions sont déposées sur le bureau.

M. Morse fait un rapport sur le bill limitant la juridiction des juges de paix à leurs districts respectifs. Déposé sur le bureau.

M. Thomas propose d'ajourner les affaires pendantes au 1er. lundi de janvier prochain—Repoussé par 23 contre 6.

La Chambre refuse son concours à une résolution du Sénat requérant le bureau des travaux publics d'exécuter certain travail relatif à quelques lacs de la paroisse Caddo.

La Chambre donne son concours à un acte du Sénat autorisant l'émission de 5 bons en faveur de la Banque de l'Union, pour remplacer le même chiffre qu'elle a détruit.

La Chambre, sur motion de M. Conrad de B. R. retire son amendement au bill du Sénat relatif à une allocation au bataillon d'artillerie de Baton Rouge. Cet amendement fesait une allocation à l'arsenal de Donaldsonville.

Une résolution du Sénat, relative au mode d'imprimer et de distribuer les journaux des deux chambres, est déposée immédiatement sur le bureau.

L'acte amendant l'acte relatif à la nomination des membres du jury de police, dans la paroisse des Rapides, est adopté.

Sur motion de M. Ellis, la Chambre adopte le bill relatif aux avis publics.

Sur motion, la Chambre prend un recès d'une heure.

Un bill amendant l'acte d'incorporation de la ville de Donaldsonville—Déposé indéfiniment sur le bureau.

M. S vease est nommé membre du comité des fonds contingents à la place de M. Poydras qui est absent.

Acte pour amender l'article 3214 du code Civil—Adopté.

Acte pour autoriser l'impression du journal de la Convention. Motion est faite de déposer sur le bureau. L'appel nominal est demandé et le résultat est: 24 voix en faveur de la motion et 6 contre.

Sur motion de M. Phillips, la Chambre prend un recès jusqu'à cinq heures.

☞ Pour les séances officielles de la Législature, voir la 4me. page.

THEATRE D'ORLEANS.—La représentation d'*Anne de Bouleyn* avait attiré une foule considérable dimanche soir, au théâtre d'Orléans; ce bel opéra a été exécuté avec beaucoup de verve par l'orchestre et quelques-uns des artistes. Mlle. Calvé et Mme. Bamberger ont eu un grand succès. On ne saurait en dire autant de MM. Bernadet et Nourrit; jamais le premier n'avait eu d'aussi fortes absences de mémoire et de mesure; jamais le second n'avait maltraité avec autant de cruauté les cavatines du rôle de Percy. Mlle. Fanny Elssler, qui assistait à cette représentation, a fort applaudi notre prima *Donna*.

(*Correspondance particulière de l'Abeille.*)

Paris 1er. février 1841.

Monsieur,

Pendant le mois qui vient de s'écouler, les travaux de la Chambre des Députés se sont partagés entre trois questions.

Les 2 premières (le travail des enfans dans les manufactures et la vente des immeubles,) sont purement intérieures, et ne sauraient vous intéresser, la dernière, [les fortifications de Paris,] a au contraire une importance générale, ce qui me détermine à vous en entretenir un peu longuement.

Le ministère actuel s'est borné en cette occasion à présenter aux Chambres un projet de loi absolument conforme aux plans de M. Thiers, ce qui est fort adroit; car cela met sa responsabilité complètement à l'abri. Ce plan consiste à construire 14 forteresses, reliées entre elles par un mur bastionné et crénelé, précédé et suivi d'un fossé, le tout mis en état de défense. On nomme ce projet *l'enceinte continue*. Il diffère du plan présenté il y a six ans lequel ne demandait que les forteresses sans mur: on l'appelait *les forts détachés*.

Or, le projet du Roi à propos des forts détachés, était simplement de créer autour de la capitale un système militaire capable de contenir son immense population; on se souvient comment il fut accueilli à l'époque. Mais il ne renonce pas facilement à ses plans, et aussitôt que les bruits de guerre ont surgi lors des affaires d'Orient, il a eu l'air de suivre un moment les idées belliqueuses de M. Thiers pour s'engager dans cette entreprise gigantesque.

Quoiqu'il en soit, le projet ayant été présenté à la Chambre des Députés, M. Thiers a été nommé rapporteur. Dans son rapport cet orateur a soutenu son projet de toutes ses forces, invoquant l'autorité de Vauban et de Napoléon, qui tous deux avaient voulu fortifier la capitale. Il n'a pas pensé ou n'a pas voulu penser que ces deux hommes ne pouvaient avoir en pareille matière la même opinion qu'un gouvernement constitutionnel, puisque tous deux étaient les partisans les plus avoués du despotisme militaire; mais M. Thiers ne s'embarrasse pas d'aussi peu de chose.

Le maréchal Soult, président du Conseil, a soutenu le projet d'assez mauvaise grâce. Il est évident pour tout le monde que ce militaire remarquable comprend l'inutilité d'une enceinte continue pour défendre la ville contre l'étranger et qu'il ne voit pas la nécessité de dépenser 500 millions pour la faire.

M. Guizot après maintes tergiversations a défendu le projet dans son intégrité; mais il a été attaqué d'une manière admirable par MM. Dufaure, Garnier Pagès et Lamartine.

Le général Schneider a présenté un amendement ayant pour but de faire les forts seulement, cet amendement a été rejeté dans la séance du 30 janvier, par 61 voix de majorité, après une discussion extrêmement vive. Tout porte à croire que l'enceinte continue sera adoptée.

M. Humann ministre des finances a exposé à la tribune l'état des ressources du pays. Pour faire les fortifications, il faudra distraire la moitié des fonds consacrés aux travaux publics et contracter un emprunt de 450 millions; cela n'est pas fort rassurant.

Le maréchal Valée ex-gouverneur d'Alger est rappelé en France; on a nommé à sa place le général Bugeaud, le malencontreux diplomate du traité de la Tafna, le malencontreux orateur et le malencontreux mais brave militaire. Cette nomination intempestive a produit le plus mauvais effet. Il semble qu'il y ait un système arrêté pour accabler cette malheureuse colonie d'Alger.

—Les nouvelles d'Egypte sont sans importance, Mehemet est tout à fait soumis. Il va rendre la flotte Turque et les impots ne seront plus perçus dans son pachalick qu'au nom du Sultan, son maître.

—Une discussion fort vive a eu lieu entre l'Espagne et le Portugal à propos de la navigation du Douro. La reine d'Angleterre a été nommée arbitre. Ce différend se terminera à l'amiable.

—Des troubles fort importans ont eu lieu en Suisse, cependant l'attitude ferme du pouvoir exécutif a fait rentrer les mécontens dans l'ordre.

—Le 26 janvier la reine d'Angleterre a ouvert le parlement; son discours ne fait aucune mention de la France, ce qui a paru ici fort dédaigneux. Lord Palmerston interpellé à ce sujet a répondu que cela eut été inutile, car la bonne intelligence n'a cessé de régner entre les deux pays. Cela est un peu fort; mais les diplomates doivent être crus sur parole!

Une chose fort singulière est arrivée ici. La gazette de France a publié, il y a environ un mois, une correspondance de Louis Philippe, lorsqu'il était en Sicile pendant le règne de Napoléon. Dans cette correspondance, il exhale les sentiments les plus antilibéraux et l'inimitié la plus complète pour l'empereur. Cette publication a fait d'autant plus de sensation parmi le public, qu'elle concordait avec le moment où, par les ordres du même Louis Philippe, les plus grands honneurs ont été rendus aux dépouilles mortelles de Napoléon. Cependant aucune poursuite n'a été dirigée contre la Gazette et les journaux officiels n'ont en aucune façon démenti l'authenticité de ces documents.

Mais le 24 janvier, le journal la France a publié 3 lettres du Roi à M. de Talleyrand, alors ambassadeur à Londres. Dans ces lettres, il disait que les puissances doivent lui savoir gré des efforts qu'il faisait pour museler la révolution, au moyen de divers projets et notamment de celui des fortifications, car ce dernier avait pour but de maintenir Paris et *ses aimables faubourgs*. Le 24 au soir, le journal officiel ne démentit pas ces lettres, de sorte que le National, la Quotidienne, le Commerce, l'Echo Français et la Gazette crurent pouvoir les reproduire le 25. De là, grande rumeur à la Chambre et à la Bourse, enfin, le 25 au soir, le ministère prit le parti de déclarer ces documens *faux* et d'annoncer que des poursuites allaient être dirigées tant contre la *France* que contre les journaux reproducteurs. Ces journaux furent en effet saisis; mais la *France* soutient que ces documens sont vrais et qu'elle le prouvera en justice.

Le journal officiel, le *Messager*, ayant publié un article du Morning Post, dans lequel on dit que les premières lettres de Louis-Philippe écrites de Sicile sont fausses, la Gazette de France a attaqué le journal en calomnie; ce sera un curieux procès dont je vous tiendrai exactement informé.

Les gérans des journaux incriminés ont comparu devant le Juge d'instruction; toutes les questions avaient pour but de savoir où sont les originaux des lettres; mais aucune réponse n'a été faite à cet égard et les recherches de la police ne seront pas plus heureuses que le juge d'instruction, car tout le parti légitimiste est intéressé à cacher ces documens qui ne verront la lumière que le jour de l'audience publique.

On assure que M. de Laroche-Jaquelin a acheté ces lettres à Londres pour la somme de 50,000 francs.

M. Victor Hugo a été nommé membre de l'Académie française par 17 voix contre 15. Cette élection était une affaire d'état pour la littérature.

M. de Bonald est mort. Ce philosophe remarquable était l'auteur de cette belle définition de l'homme: "L'homme est une intelligence servie par des facultés."

Le diplomate Bignon est mort aussi. On assure que le gouvernement fait des démarches pour obtenir de ses héritiers des papiers fort importans.

Le carnaval n'est pas très gai à Paris cette année: le peu de prospérité du commerce est la seule cause de cela.

M. Théophile Gautier n'a pas eu la croix. Pour se venger, il laisse repousser ses cheveux; mais il faudra au moins deux ans pour que sa chevelure atteigne la splendeur qu'elle a perdue. Ce critique disait dernièrement à l'Opéra, pour répondre à des gens qui l'accusaient d'avoir donné une fausse opinion sur une pièce: "On me donne cinq cents francs par mois pour que j'imprime une opinion; je remplis mes engagemens; mais je n'imprime pas ma véritable opinion; ce serait beaucoup plus cher." O vérité!

Les théâtres de Paris n'ont rien donné de bien remarquable depuis un mois. Cependant l'Opéra-Comique a représenté le Guitarero de M. Scribe, musique d'Halevy. Cette pièce a eu du succès, malgré ses nombreuses imperfections. A ce propos, Balzac prétend que M. Halevy n'a jamais su faire qu'une seule espèce de musique passable: "c'est, dit-il, les choeurs des claqueurs."

Le prince de Joinville ayant jeté le mouchoir à une figurante de l'Opéra, un mauvais plaisant s'est avisé de la baptiser du nom de *Belle Poule*, par allusion à la frégate qui a conduit ce prince à Ste. Hélène.

Les décorations faites pour le convoi de Napoléon sont en pleine démolition.

Le Théâtre de la Renaissance devait rouvrir ses portes pour la première représentation d'une pièce de Leon Gozlan intitulée "Il était une fois un Roi et une Reine". Cette pièce contenait des allusions assez transparentes sur la reine Victoria et son époux; l'ambassadeur d'Angleterre en a empêché la représentation. A cette occasion M. Bocage, artiste du théâtre opprimé, a offert des soufflets à M. Cavé, directeur des Beaux Arts. M. Cavé les a refusés.

P. S. 1er. février, 4 heures.

Le rejet de l'amendement Schneider a fait baisser les fonds publics.

3 pour cent 77 15, fin mars; 5 pour cent 112 75, fin mars 77 comptant, 112 55 comptant.

INTERIEUR.
Correspondance de l'Abeille.

Washington, 25 février 1841.

L'honorable P. P. Barbour de la Virginie, l'un des juges associés de la Cour Suprême des Etats Unis, a été trouvé mort dans son lit ce matin. On dit que sa mort est due à une ossification du cœur. Hier il avait été en consultation avec ses collègues jusqu'à dix heures du soir et ce matin au moment de déjeûner on a envoyé dans sa chambre un domestique qui l'a trouvé mort. Sa figure n'avait aucune trace de douleur et ses traits avaient conservé leur sérénité habituelle.

Les deux chambres se sont occupées toute la journée de bills dénués d'intérêt.

EXTERIEUR.
FRANCE.

Le *Courrier Français* annonce que lord Granville va quitter l'ambassade d'Angleterre et sera remplacé par le comte de Clarendon. Si cette nouvelle se confirme, le départ de lord Granville causera de grands regrets, non-seulement parmi ses compatriotes, mais parmi les Français eux-mêmes. Il est impossible en effet de mettre plus de modération, de discrétion et de fermeté dans une mission diplomatique que l'a fait lord Granville au milieu des difficiles conjectures où il s'est trouvé; et le reste d'estime qui se conserve pour l'Angleterre dans les hautes classes de la société française, est dû surtout à la conduite pleine de convenance et au caractère plein d'aménité de cet ambassadeur.

— Les négociations commerciales entre la France et l'Angleterre continuent toujours et probablement un traité sera conclu sous peu de jours. L'Angleterre admettrait les vins de France et aurait par contre le droit d'envoyer dans ce pays certains produits de ses manufactures.

FORTIFICATIONS DE PARIS.—Notre correspondance particulière donne certains détails sur la discussion relative à ce sujet; nous en empruntons quelques autres à la correspondance de l'*Evening Post* de New-York. "M. de Lamartine a déployé contre le projet tout le feu de son éloquence; et de tous les discours qui ont été prononcés en faveur de ce projet le meilleur sans contredit a été celui de M. de Remusat. Il a soutenu avec beaucoup de talent et de raison que si, en cas de guerre, la capitale se trouvait à l'abri d'un coup de main, l'armée serait parfaitement libre de ses mouvemens, en n'ayant point à s'occuper de la défense de ce point important. N'est-ce pas en effet l'obligation d'y veiller qui a perdu Napoléon lorsqu'il combattait pour la conservation de son empire. Les opinions diverses qui ont été mises en avant comme étant celles de Vauban et de Napoléon prouvent que ces deux hommes eurent à différentes époques des vues différentes sur ce sujet, et comme l'a fort bien dit M. de Lamartine dans sa réponse à M. Thiers: "Ce sont des opinions pour vous, pour moi, pour tout le monde. —Ce qu'il y a de plus remarquable du reste dans la discussion actuelle, c'est le zèle que montrent MM. Thiers, Barrot et autres en faveur d'une mesure qu'ils ont combattue à outrance en 1833 comme dangereuse pour la liberté publique. Il est vrai que tout en accordant au gouvernement les forts détachés, ils insistent pour que l'on accorde aux citoyens la garantie de l'enceinte continue; mais il y a une observation qui sans doute ne les a point frappés et qui cependant est d'une importance vitale. La capitale va se trouver soumise à la législation qui frappe toutes les villes fortifiées et qui permet dans tous les cas la proclamation de la loi martiale. Peut-être se fi-t-on sur ce qui s'est passé en 1832: à cette époque la Cour de Cassation a annullé l'état de siège et l'on croit sans doute qu'il en pourra toujours être ainsi. Malheureusement cette doctrine ne sera plus admissible lorsque Paris sera une place régulièrement fortifiée. Une simple *émeute* suffira pour justifier la mise légale de Paris en état de siège. Le seul membre de la Chambre qui ait songé à cela est M. L'Herbette, député du département de l'Aine, qui a proposé d'excepter Paris de la législation qui règle l'état des places fortes. Si cet amendement passe, on ne pourra plus avoir aucun doute sur la sincérité du gouvernement dans toute cette affaire qui menace d'engloutir tant de millions qui seront enlevés aux travaux publics!"

Une assez singulière phrase ou plutôt une phrase assez ambitieuse s'est glissée dans le discours que M. Guizot a prononcé à cette occasion. L'orateur a dit que "le grand but des fortifications de Paris était de produire un effet moral audelà de la frontière." Les journalistes anglais avouent qu'ils ne comprennent guère 'ce langage philosophique.'

ANGLETERRE.

PARLEMENT.—La session de 1841 a été ouverte le mardi, 26 janvier, par la reine en personne. Cette première apparition de sa majesté en public depuis ses couches a causé une véritable joie à ses loyaux sujets; les journaux anglais font le plus grand éloge de la manière dont Vitoria a prononcé le discours de la couronne dont voici la traduction.

Milords et Messieurs,

"J'ai la satisfaction de recevoir des puissances étrangères l'assurance de leurs dispositions amicales et de leur sincère désir de maintenir la paix.

La situation des affaires en Orient a été longtems une cause d'inquiétudes et une source de dangers pour la tranquillité générale. Dans le but de détourner les maux que la continuation d'un pareil état de choses pouvait amener, j'ai conclu avec l'Empereur d'Autriche, le roi de Prusse, l'Empereur de Russie et le Sultan, une convention destinée à amener la pacification de l'Orient, à maintenir l'intégrité et l'indépendance de l'empire d'Orient et à donner de nouvelles garanties à la paix de l'Europe.

J'ai donné ordre que le texte de cette convention vous fut soumise.

Je me réjouis de pouvoir vous annoncer que les mesures qui ont été prises pour l'exécution des engagemens qu'elle renferme, avaient été suivies du succès le plus signalé, et que les résultats qu'avaient en vue les parties contractantes sont sur le point d'être complètement atteints.

Durant le cours de ces transactions, mes forces navales ont agi de concert avec celles de l'Empereur d'Autriche et avec les forces de terre et de mer du Sultan; elles ont déployé en cette occasion leur bravoure et leur habileté ordinaires.

J'ai jugé nécessaire d'envoyer sur les côtes de la Chine des forces navales et militaires pour demander réparation des injustices commises envers quelques uns de mes sujets par les officiers de l'Empereur de la Chine, et des outrages subis par un agent de la couronne; mais en même temps j'ai nommé des plénipotentiaires pour entrer en négociation à ce sujet avec les autorités Chinoises.

D'après les dernières nouvelles, les négociations sont en pleine activité, et ce sera pour moi un véritable sujet de joie, si elles peuvent amener ce gouvernement par un sentiment de justice à conclure un arrangement à l'amiable.

Des sérieuses difficultés se sont élevées entre l'Espagne et le Portugal sur l'exécution d'un traité conclu entre ces deux puissances en 1835, pour régler la navigation du Douro. Les deux parties ont consenti à accepter ma médiation, et j'espère les amener à une conciliation dont les termes seront honorables pour tous deux.

J'ai conclu avec la république Argentine et avec la république d'Hayti des traités pour la suppression du commerce des esclaves. Les traités vous seront soumis.

Messieurs de la Chambre des Communes: J'ai donné l'ordre que le budget de l'année vous soit soumis. Toute convaincue que je suis de l'importance des principes d'économie, je pense qu'il est de mon devoir de vous recommander de voter des ressources qui puissent suffire aux besoins du service public.

Milords et Messieurs: Des mesures vous seront prochainement soumises, lesquelles auront pour but de pourvoir à l'administration plus rapide et plus effective de la justice. L'importance vitale d'un pareil sujet suffit pour lui assurer de votre part un prompt et sérieux examen.

Les pouvoirs des commissaires nommés d'après l'acte pour l'amendement des lois relatives aux pauvres, expirent à la fin de l'année présente. Je pense que vous donnerez votre attention à un sujet qui touche de si près aux intérêts de la communauté.

C'est toujours avec une entière confiance que j'ai recours aux conseils et à l'aide de mon Parlement. Je place mon espoir dans votre sagesse, votre loyauté et votre patriotisme, et je supplie humblement la Divine Providence que tous vos conseils soient dirigés de manière à servir les grands intérêts de la morale et de la religion, à conserver la paix et à augmenter par des lois sages et éclairées, la prospérité et le bonheur de toutes les classes de mes sujets."

—Les séances du Parlement, après l'ouverture, n'ont pas encore offert un intérêt très-vif. Celle du 3 février à la Chambre des Communes a cependant quelque importance, à cause de certaines explications relatives à la question d'Orient.

CHAMBRE DES COMMUNES, 3 février—M. Hume demande à Lord John Russell si les dépêches récemment arrivées du Levant ne mettent pas le noble Lord à même de déclarer si l'un des deux traités conclus avec Mehemet Ali, celui du Commodore Napier ou celui de l'amiral Stopford, a reçu son exécution; et si en même temps la Syrie a été évacuée par les troupes du Pacha et rendue à l'autorité de la Porte?

Lord John Russel donne à l'honorable membre les explications suivantes: "Le traité signé par le commodore Napier, sans qu'il eut reçu aucune instruction de l'amiral, n'a pas été ratifié par Sir R. Stopford et n'a point été mis à exécution; mais la soumission que Mehemet Ali a faite d'après les ordres donnés par l'amiral lui même au capitaine Fanshawe, a été acceptée par le sultan, qui a en conséquence envoyé des commissaires à Alexandrie pour déclarer à Mehemet Ali que le sultan consent à lui laisser le Pachalick d'Egypte à titre héréditaire. Quant à l'évacuation de la Syrie, des négociations sont entamées par lesquelles Ibrahim, avec les troupes qu'il a sous son commandement, aura la permission de quitter la Syrie sans être inquiété. Cette évacuation n'a pas encore été exécutée; mais on a la preuve évidente de la bonne foi de Mehemet Ali à remplir ses engagemens, il a rendu la flotte appartenant au Sultan. Cette flotte sera prête sous peu à mettre à la voile pour Constantinople."

M. Hume demande si les arrangemens dont vient de parler le noble lord ont été pris avec l'assentiment des Quatre Puissances; lord J. Russel répond que la décision du Sultan a été prise d'après les conseils mêmes des alliés.

Nouvelles diverses.—Les journaux de la cour annoncent avec leur gravité ordinaire que le prince Albert a passé l'après midi du 1er et du 2 février à chasser dans le parc de Claremont; que la Duchesse de Kent a diné chez la Duchesse de Gloucester, que la reine a reçu du jeune sultan Abdul-Medjhed une lettre de félicitation à l'occasion de la naissance d'une princesse royale. Cette lettre est une perle de rhétorique orientale et un curieux exemple de l'éloquence fleurie, particulière à l'Orient. Elle a environ trois pieds de long sur quatre ou cinq pouces de large; elle est d'une écriture fort belle, très fine, mais très claire et évidemment soignée; sur la marge est la signature autographe du Sultan, avec l'énumération de tous les titres qui appartiennent de tems immémorial à ce haut et puissant seigneur. Le papier sur lequel elle est tracée, est d'une qualité fort belle, semblable mais supérieure au velin; il est chargé d'ornemens coloriés. La lettre était enfermée dans une enveloppe et scellée des armes du Sultan. Le tout était contenu dans un riche sachet de satin cramoisi, soigneusement brodé d'or et d'argent, et fermé par une cordelière en or du goût le plus recherché.

—Le baptême de la princesse royale a dû avoir lieu le 11 février. La chapelle royale dans laquelle a été célébrée l'an dernier à pareil jour le mariage de la reine et du prince a été choisie comme le lieu le plus convenable au baptême de leur fille. Cette enfant doit recevoir les noms de Vittoria Adélaïde Louise, le premier est celui de la reine et de la duchesse de Kent, le second celui de la reine Douairière, et le dernier celui de la reine des Belges. Les parains sont le roi des Belges, le duc de Sussex, la reine Douairière et la duchesse de Kent.

—La saison à Londres est extrêmement rigoureuse; le thermomètre est descendu à 12° audessous de glace. En Irlande le froid a fait périr une grande quantité de bestiaux.

ESPAGNE ET PORTUGAL.—La Régence Espagnole a annoncé qu'elle acceptait la médiation de l'Angleterre dans la discussion avec le Portugal; cependant les préparatifs militaires continuent. La régence a l'intention d'armer deux ou trois vaisseaux de ligne, cinq ou six frégates, et plusieurs petits batiment qui agiraient de concert avec les troupes de terre dans le cas d'une rupture. Cette rupture du reste n'est nullement probable, et tout porte à croire que les affaires sont en pleine voie d'arrangement.

—Les réfugiés espagnols qui ont profité de l'amnistie pour rentrer dans leur pays sont parfaitement reçus par les autorités: déjà cinq milles environ étaient rentrés en Catalogne par la Jonquiera. Ils ont reçu des munitions et une paie militaire pour retourner dans leurs foyers.

—Espartero a été parfaitement bien accueilli par la garde nationale de Madrid à la dernière revue qu'il a passé. Le Général enchanté de cet accueil et de la belle tenue des soldats-citoyens, leur a adressé une allocution patriotique qu'il a terminée par ces mots: Notre indépendance pour jamais! Vive la Constitution! vive la liberté." Ceci a été répété avec enthousiasme par la garde nationale.

—Le *Globe* de Cadix annonce que la garnison de cette ville s'est mutinée et qu'elle a forcé l'intendant à lui livrer les fonds placés entre ses mains par les autorités militaires. Ce journal essaie de justifier cette mutinerie qui n'a aucun caractère politique, en faisant observer que les troupes étaient sans habits, sans souliers et réduites pour vivre à avoir recours aux dons des citoyens.

—Les nouvelles du Portugal parlent de quelques préparatifs militaires; mais tout prouve cependant que l'on compte sur un arrangement pacifique.

DERNIERES DATES

New-York	fev 24	Liverpool	fev 4
Boston	fev 23	Londres	fev 3
Philadelphie	fev 24	Havre	fev 1
Washington	fev 25	Paris	fev 1
Baltimore	fev 25	Bordeaux	jan 22
Charleston	fev 27	Madrid	jan 21
Vera-Cruz	janv 9	Cadix	jan 16
Tampico	fev 14	Havane	fev 22
Mexico	janv 2	Houston	mars 4

COMMERCIAL.

Lundi, 8 mars 1841.—7 heures du soir.

Les nouvelles apportées par le Britannia, et que nous avons reçues hier, ont produit un effet satisfaisant sur notre marché de coton, qui s'est ouvert ce matin avec de bonnes demandes. 9,000 balles ont changé de mains dans le courant de la journée à une hausse de ½ cent ce qui met les prix au point où ils étaient il y a dix ou douze jours; et le marché s'est clos ferme; avec une tendance à la hausse. Environ 2500 balles ont été prises pour la Méditerranée, 2500 pour le Nord et le reste pour les marchés anglais.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Correspondant à celle du Hâvre.
Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	9 à 9 1/4
Ordinaire,	9 1/2 à 9 3/4
Bon ordinaire,	10 à 10 1/2
Bon ordinaire et petit courant,	11 3/4 à 11
Petit courant et courant,	11 1/2 à 12
Bon courant	12 1/2 à —

BAINS ST. LOUIS.

LE Public et les habitués de cet établissement sont prévenus que des réparations et améliorations viennent d'y être faites, que rien n'a été épargné pour les rendre commodes et agréables. L'ouverture des bains sera faite, dimanche prochain, 7 mars courant, on y sera servi avec promptitude et la plus grande propreté y sera observée; comme les dames fréquenteront cet établissement, les messieurs sont prévenus qu'il n'est pas permis d'y fumer.

Prix des Bains comme suit:

Bains simples, 2 grandes serviettes	50 cts.
do complet, un don de lotion à de baignoire, un peignoir et 3 serviettes.	75 cts.

Tout autre objet qui pourra être demandé sera payé à part.

Abonnemens.

12 Bains simples	$5
12 do complet	7 00

L'établissement sera ouvert dès la pointe du jour, jusqu'à onze heures du soir, pendant toute la saison.

Nouvelle-Orléans, le 6 mars 1841. J. R. FAGET.
6 mars—3

BANQUE D'ORLEANS, 4 mars 1841.

CETTE banque tire sur New York à vue
6 mars JAS. B. MULLIN, Caissier.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Bangor, Odors, Havre, — J A Merritt
Steamer, Loun, Cowes et un marché, — O H Miesegaes
B. Aymar, Cawer, Boston, — S & J P Whitney
Barque Favorite, Adjaaus, Brême, — Schmidt & co
Brick Puritan, Ulmer, New York, — O F Pond & co
Goel. Mount Moran, Peachy, Tampa Bay, — S & J P Whitney
Sloop Marshall, Collins, Mobile, — O B Dieter
Navire à vapeur Natchez, Swiler, Havane, — J Nicholson

ARRIVES.

Bateau de remorque Phoenix, Annable, des Passes.
Bateau de remorque Shark, Martin, du Poverty Point.
Bateau de remorque Swan, Limbert, de la Passe Nord Est.
Barque Bostonian, Gilchrist, en 30 jours de Baltimore, à J C. Harrison.
Barque Bashaw, Howes, en 20 jours de Boston, à J. A. Merritt.
Barque Mary, Myrick, en 21 jours de Baltimore, à Bedford & Beck.
Barque Reform, Tilyon, de Boston.
Brick Packet, Curtis, en 5 jours de Matanzas, au capitaine.
Brick Georg. Cornelisen, de Puerto Caballo et Laguira, 14 fev.
Brick Shamrock, Pickance, en 20 jours de Savannah la Mar, sur lest.
Brick Architect, Gray, en 23 jours de Baltimore, à Bedford & Beck.
Goel. Southerner, Gayford, de Matamoras, 2 mars, à D Goldsmith.
Goel. Sabina, Thompson, de Matance, 20 fev. à R Groning & co.
Goel. Elizabeth, Forsyth, de Pensacola.
Goel. Pelican, Smith, de la Mobile.
Goel. Maria, Tucker, de Matagorda.
Goel. Emblem, Kenney, de Ma ance.
Goel. Export, Gardiner, de la baie de Vermillion.
Goel. (mex) Atrevido, Perez, en 5 jours de Sisal, à P Fernandez.
Goel. Minerva, Marble, des Attakapas.
Goel. Robt. Center, Shepherd, des Attakapas.
Goel. D. B. Keeler, Emery, en 3 jours de Charleston, au capitaine.
Goel. Bolivar, Miner, d'Apalachicola.
Goel. Viola, Lane, en 13 jours de Port au Prince, au capitaine.
Goel. Sarah, Burrows, de Tampa Bay.
Goel. Carribean, Allen, en 20 jours de Charleston, au capitaine.
Goel. Lion, Clif, de la Mobile.
Goel. Sparta, Drinkwater, de Savannah.
Goel. Cometa, (Esp.) Rolger, de St. Yago de Cuba.
Steamer Hannibal, Bradish, de Shreveport.
" Little Red, Pride, de St. Louis.
" Merrimack, Morehouse, de St. Louis.
" Panola, Haygood, des Opelousas.
" Pelican, Jordan, du Bayou Sarah.
" Ganges, Armstrong, de Tchula.
" Alhenias, Henry, de Lafourche.
" Orouoko, Poylis, de Portsmouth.
" North Alabama, Grice, de Yazoo City.

EN RIVIERE.

Navire Monmouth, Maxwell, de Bath.
Brick Uzarue, Miller, de Baltimore.
Et plusieurs goels.

MEMORANDA.

Arrivés à N. York, 24 fev. navires Clinton, Ingersoll, N. O., Cotton Planter, Doane; nav. Huntsville.

LE soussigné voulant terminer ses affaires, propose de vendre à l'amiable son Hotel de la Baie St. Louis. Cet établissement peut très bien convenir pour un collège, en cas que l'on ne l'on ne voudrait point tenir hotel. Les édifices sont en bon état, jardin, &c. On n'a pas besoin de donner des détails sur cette propriété vu qu'elle est bien connue. Les conditions seront à l'avantage des acquéreurs qui profiteront en même temps de la saison prochaine. Les titres de cette propriété sont garantis. Pour les conditions, s'adresser au soussigné à la Baie ou à St. Philippe, No. 160. CHARLES ST. MARTIN.
9 mars—3

A TOUS ceux que ces présentes concernent! Qu'il soit connu que le dixième jour de mars 1840 A. D. dans la ville de la Nlle. Orléans, Amos St. Clair, natif de l'Etat du New-Hampshire, agé d'environ quarante cinq ans, ci-devant négociant dans la dite ville de la Nouvelle-Orléans, est mort intestat, et que des lettres de curatelle à sa succession ont été délivrées le sixième jour de juin 1840 au soussigné, par l'honorable juge de la Cour des Preuves pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, le 7 mars 1840.
9 mars—3 fev 10 S. PIULO K.

A VENDRE à bas prix pour clore une consignation:
20 caisses absynthe Suisse,
80 do vin blanc haut Barsac;
80 barils vin gros blanc;
60 barriques vin rouge;
13 milliers bouchons à damejeannes;
14 barils vin de Sauterne;
40 caisses prunes à l'eau de vie;
240 douz. chemises blanches et en couleur;
9 damejeannes de très vieux madère;
4 caisses papier à lettres;
2 caisses porcelaine;
12 chapeaux de soie cadet.
Aussi:—200 caisses de vin rouge qualité supérieure, de divers prix, Ch. aux de Larose rouge en verre, Lafitte, Chateau Margaux, Haut Brion,
3 caisses chapeaux de dames,
4 do cepas à l'aiule.
9 mars C. DUFOUR, 55, rue du Camp.

VENTE, pour cause de départ, d'un cabaret bien achalandé, situé à l'encoignure des rues Julia et du Camp. S'adresser pour les conditions sur les lieux. N. ALPHONSE.
3 m—3

BEURRE de Goshen, en débarquement de l'Alabama, à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.
9 mars

PAPIER—300 colis papier à envelopper, à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.
6 mars

POISSON—1000 caisses harengs et Morues, à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.
9 mars

DES avances libérales seront faites sur consignation adressées à leurs amis de New York, par BLASCO & SIMIDEL, 26 Commune.
9 mars

BAS—Bas noirs et blancs, pour hommes; Demi bas gris, pour hommes, Demi bas mérinos pour hommes. A vendre par R. D. BLOSSMAN, 30, rue Bienville.
9 mars

BOTTES et Souliers. Récemment reçu de Liverpool trois caisses de bottes et souliers anglais, sujets à la remise des droits. R. D. BLOSSMAN, 30, rue Bienville.
9 mars

FAYENCE, verrerie et porcelaine, sujets à la remise des droits, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 30, rue Bienville.
9 mars

COTON écru et blanc, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 30, rue Bienville.
9 mars

FIL à coudre—De Spool, sujet à la remise des droits, convenable au marché mexicain, à vendre par R. D. BLOSSMAN, rue Bienville No. 30.
9 mars

MARCHANDISES pour le Mexique—Un grand assortiment de marchandises convenables au débit du Mexique, reçues par les derniers arrivages de Liverpool et à vendre par R. D. BLOSSMAN, 30, rue Bienville.
9 mars

SALPETRE.—31 barillets en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59, rue Gravier.
9 mars

MARCHANDISES sèches—20 caisses toile à chemises blanche, à 10 indiennes du printems de couleur, claires, 4 do. gingas bleu, 6 balles coutil, et autres articles, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59, rue Gravier.
9 mars

EAU-DE-VIE du pays et Genièvre—200 barils eau de vie et genièvre, en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59, rue Gravier.
9 mars

FARINE—1200 barils à vendre par C. DOANE, 62 rue Poydras.
9 mars

THE—300 caisses et 1/2 caisses, thé impérial et poudre à canon, à vendre par C. DOANE, 62 rue Poydras.
9 mars

CAISSES DE CHAMPAGNE—150 caisses à vendre par C. DOANE, 62 rue Poydras.
9 mars

BEURRE DE GOSHEN et de l'Ouest—150 barils à vendre par C. DOANE, 69 rue Poydras.
9 mars

CORDES D'EMBALLAGE.—150 rouleaux à vendre par C. DOANE, 69 rue Poydras.
9 mars

BLANC DE PLOMB—200 barillets, manufacture de St. Louis, à vendre par C. DOANE, 69 rue Poydras.
9 mars

PORC ET BOEUF.—120 barils à l'inspection et à vendre par C. DOANE, 62 rue Poydras.
9 mars

ESPECES.—1000 piastres à vendre par C. DOANE, 60 rue Poydras.
9 mars

PIANO de Pleyel perfectionné.—Les soussignés viennent de recevoir un superbe et excellent Piano de Pleyel, forme cylindrique, d'acajou tonceux, et de 6 1/2 octaves, qu'ils offrent à vendre au prix coûtant. LOREILHE & VALETON, 9, Toulouse, Encoignure Royale et Douane.
9 mars

MACARONI d'Italie.—15 caisses de qualité supérieure, à vendre par les soussignés, à un prix modéré, LOREILHE & VALETON, 9, Toulouse, et Encoignure Royale & Douane.
9 mars

CERISES à l'Eau-de-vie. 25 barillets, à vendre par les soussignés, LOREILHE & VALETON, 9, Toulouse, & Encoignure Royale et Douane.
9 mars

SUCRE de Boston raffiné—200 barils sucre en pains, 30 do cassé, 40 do en poudre, en débarquement de la barque Z. D. à vendre par A. A. NORCROSS & Co. 40, rue Gravier.
9 mars

HARENGS—600 caisses en débarquement de la barque Z. D., à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 40, rue Gravier.
9 mars

CHANDELLES—100 caisses chandelles de blanc de baleine, à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 40, Gravier.
9 mars

COUPEROSE—60 barils à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 40, Gravier.
9 mars

PLATRE calciné—50 barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 40, Gravier.
9 mars

500 barils porc mess et prime aux anguisins de l'inspection, et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.
9 mars

MAIS—1000 sacs, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.
9 mars

GRAISSE—150 barillets et 50 barils, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.
9 mars

SUCRE et Mélasse sur une habitation audessus de cette ville, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras.
9 mars

MIEL de l'Ouest, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.
9 mars

HARICOTS blancs—15 barils, à vendre par JOHN R. SHAW & Co., 24, Poydras.
9 mars

TOILE d'emballage et corde—79 pièces toile d'emballage et 84 rouleaux de corde en débarquement du steamer Oronoko, à vendre par LAYET & AMBLUNG, 111 Tchoupitoulas.
9 m

FARINE—1000 barils, en bon état pour l'exportation, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48 Tchoupitoulas.
9 mars

BIERE—50 barils bière de Germantown, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.
9 mars

GRAISSE—100 barillets, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.
9 mars

PORC—Désossé et mess, à l'inspection, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.
9 mars

WHISKEY—100 barils de Cincinnati, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.
9 mars

LARD—Jambons, plats-cotes et épaules, en boucauts et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.
9 mars

CHANDELLES—25 caisses, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.
9 mars

SALPETRE—50 sacs, en débarquement du Vicksburg, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.
9 mars

CHANDELLES de Blanc de Baleine—50 caisses, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.
9 mars

SALDERATUS—15 barriques, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.
9 mars

HUILE de Baleine blanchie et raffinée, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.
9 mars

CLOUS—600 barriques assorties, en débarquement de la barque Edimbourg, à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.
9 mars

CHANDELLES de blanc de Baleine—150 caisses de différentes marques, en débarquement du T. D., 225 caisses do. en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.
9 mars

CHOCOLAT—200 caisses de Boston no. 1, à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.
9 mars

CIDRE et VINAIGRE—50 boucauts et barils, en débarquement et à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.
9 mars

CHAPEAUX—16 caisses Chapeaux de soie et de feutre reçus par le Talleyrand et à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.
6 mars

VENTE PAR LE SHERIF.
Joseph Burgoon vs. Wilson Gilbert, No. 19,925.—Albert Edwards vs. le même.—No. 20,030.

COUR DE DISTRICT.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, et du consentement des parties, il sera vendu, Mercredi, 10 mars 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville,

Le bateau à vapeur FARMER, sa machine, ses agrès et meubles, saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des parties. J. L. THIELEN,
6 mars—4 Shérif de la Cour de District du 1er. district.

COUR DES PREUVES—Attendu que Sauveur Samson a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Etienne Samson, decédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testaments.
9 mars

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Attendu que André D. Doriocourt a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Pierre Favre, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Tests.
9 mars

SUCCESSION JOHN WALTER, h. c. l.
Vente par le register des testaments.

SAMEDI dix avril 1841, à une heure P. M. En vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 3 mars 1841, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu John Walker, h. c. l. la propriété foncière et l'esclave ci-après décrites; savoir:

ESCLAVE.

Antoinette, mulâtresse, âgée d'environ vingt-neuf ans, un peu cuisinière et blanchisseuse.

PROPRIETE FONCIERE:

Un certain lot de terre, situé au faubourg Washington, désigné par le No. quatre de l'ilet No. onze et mesurant au pied américain, vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue d'Amour, entre les rues St. Ferdinand et du Port, dans l'ilet compris entre les deux dernières rues et la Promenade des Bons Enfants, sur cent pieds de profondeur.

Conditions de la vente: Un quart comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.
6 m W. F. C. DUPLESSIS, register des testaments.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant F. Percy, not. pub.

Succession de John Walter h. c. l.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

JEUDI dix huit mars 1841, à 4 heures P. M., rue Victoire, entre les rues Champs Elysées et Français, dans la 3me. municipalité, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 3 mars 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de John Walker h. c. l. decédé, les effets mobiliers dépendant de la dite succession.
Conditions Comptant. W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments.
6 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge. 8 mars 1841—No. 13732—Rosemond Forstall contre ses créanciers—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers sera tenue dans l'étude de Paul Bertus, notaire public, lundi le 22 mars courant, pour y délibérer sur les affaires du pétitionnaire et en même temps toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues.
Par ordre de la Cour—8 mars 1841.
9 mars—4 ARMAND PITOT, greffier.

SUCCESSION de Constance Decapepcines, veuve Honoré Jacques et des Jacques Honoré Mennereau, C. d. l.—Avis est donné aux créanciers de cette succession, d'avoir à se faire connaître au soussigné et à lui présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées.
THEOPHILE CAVELIER,
Exécuteur testamentaire, rue d'Orléans, No. 139.
9 mars—3

A VENDRE—La carcasse du steamer Quincy, telle qu'elle est aujourd'hui amarée à l'extrémité de la rue Girod. S'adresser à
9 mars JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

HUILE de Castor—8 barils huile de Castor No. 1, en débarquement du steamer Merrimack, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Commune.
9 mars

COUPEROSE, Alun et Blanc—40 barriques couperose verte, 60 barils alun, 75 barils blanc, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Commune.
9 mars

PEINTURES et Huiles—4000 barillets blanc de plomb de New-York et Philadelphie, 300 barillets peintures; 120 barils huile de lin de Hollande et d'Angleterre, 15 barriques huile de Sperm, 16 barils huile des tanneurs et 10 barils de de baleine, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Commune.
9 mars

A VENDRE par les soussignés:
35 demi pipes eau de vie cognac 4ème pr. "Dupuy"
21 quarts do do do
40 demi pipes do do "Durand"
61 barriques vin rouge médoc,
21 barils vin blanc de Ste Croix Dumont,
300 caisses vin rouge et blanc de divers crus,
19 sacs café Java (old government).
9 mars BOUTIN, GALLY & Co. 79, rue Toulouse.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron de l'habitation du soussigné, Préclave BEN, agé d'environ dix neuf ou vingt ans, taille de cinq pieds cinq ou six pouces, mesure anglaise, nègre américain, ayant jointe au pays, parlant anglais et un peu français. Ce nègre est boiteux et a un peu courbé et les jambes en mouvement. Ce nègre a été acheté de M. G. Botte, rue Baronne, Nlle. Orléans, le 21 novembre 1840. La dite récompense sera donnée à quiconque le fera appréhender.
Paroisse Plaquemines 6 mars 1841.
9 mars—4 VICTOR DEBOUCHEL.

M. LOUIS FRIEDEL arrivé à la Nouvelle Orléans en décembre dernier par le navire Marengo du Havre, est prié de passer au bureau du soussigné, et prendre livraison de ses marchandises.
6 m F. FERRET, 54 Toulouse.

DISSOLUTION DE SOCIETE.—La société qui existait entre les soussignés, sous ce jour, dissoute du consentement mutuel. L. C. Grosjean a seul le droit autorisé de régler les affaires de la dite société.
AYE. WILLOZ,
L. C. GROSJEAN.
Nlle. Orléans, 1er. mars 1841.

L. C. GROSJEAN continuera les mêmes affaires comme par le passé, au No. 82, rue de Chartres. Il espère que l'attention stricte qu'il portera aux affaires, méritera la continuation de l'encouragement du public.
N. B. Récemment reçu par les derniers arrivages, de New York, un bel assortiment de MEUBLES, faits dans le meilleur goût, que l'on offre à des prix très-modérés.
4 mars—6 L. C. GROSJEAN.

BANQUE DU GAZ.
10 janvier 1841.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution sera tenue dans le local de la banque, lundi, le 3 mars prochain, à midi. Par ordre du Bureau.
J. W HOUSTON, Caissier.

A LOUER—L'Hôtel du Lac Pontchartrain, à l'extrémité du nouveau chemin de coquilles, pour 12 mois. On pourra connaître les conditions en s'adressant à la banque du Canal avant le 11 courant. 4 mars—7

FOURNITURES de bureau de tous genres, faites exprès pour les soussignés, à vendre à leur magasin rue du Camp No. 24. NORMAN STEEL & co.
4 mars

ABSYNTHE Suisse—16 caisses double absynthe suisse, 15 caisses sardines à l'huile grandeurs assorties, 30 paniers grignons à la Moët de Lafitte, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.

SOIRIES, épiceries et tramais—Un grand assortiment de soieries, tels que soiries, épiceries et tramais, de toutes grandeurs, à vendre par TALAMON frères, 85, rue de Chartres.
6 m—3

CIGARES de la HAVANE—127,000 cigares Cabanas et Figaros, 300 rouleaux tabac de la Havane, 10 colis de Canelle de Ceylan, à vendre par FCO. TIO, 66, Ste. Anne.
6 mars—5

ON demande une domestique blanche pour faire la cuisine, blanchir et repasser. S'adresser au No. 110, rue St. Louis, chez M. Theodore Robiska. 6 mars—1

NOURRICE A LOUER—Une femme de couleur, excellente nourrice, très saine et digne de confiance, désire se placer en cette qualité. S'adresser au magasin de meubles de MM. Lelièpvre & Galland, rue Conti, No. 84. 6 m—3

CIGARES DE LA HAVANE 60,000 de toutes sortes, y compris quelques caisses de choix de Regalias Canones, Impériales &c., à vendre par BLASCO & SIMIDEL, no. 2, rue de la Commune.
6 m

VIN DE MALAGA—28 quarts de barriques vin de Malaga sec, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, no. 26, rue de la Commune.
6 m

CHANDELLES DE BLANC DE BALEINE—300 caisses de New-York en magasin, et 20 do. en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par Wm. H. FULLER, 43, rue Poydras.
6 mars

SAVON—600 caisses savon de Boston No. 1, en magasin et 500 do. en débarquement et à vendre par Wm. H. FULLER, 42, Poydras.
6 mars

CHAUX—100 barriques de Thomaston, de la cargaison de la goelette Potomac, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.
6 mars

JOHN A. MERRITT, a en magasin et offre à vendre un assortiment de clous de Boston, 100 barils de rum de la Nelle-Angleterre; 500 caisses savon extra No. 1 et No. 2 de Boston, en caisses et demi caisses; 400 caisses chandelles de suif; 300 barils de blanc de baleine; du marque connue; 300 caisses morues; 200 barils maquereaux en caisses et 1/2 do. et 1/4, et quelques quarts de barils de saumon No. 1.
6 m

TRAITES sur New York, à courts et longs jours, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.

ARGENT de Cincinnati—Certificats de dépôt à vendre par STETSON & AVERY, 86, rue Gravier.
6 mars

CAFE JAVA—150 sacs vieux gouvernement, à vendre par STETSON & AVERY, 86, rue Gravier.
6 mars

WHISKEY—150 barils rectifié, marque de Pullas, à vendre par STETSON & AVERY, 86, rue Gravier.
6 mars

TOILE d'emballage—250 pièces du Kentucky, à vendre par STETSON & AVERY, 86, rue Gravier.
6 mars

CAFE RIO 1000 sacs en magasin et à vendre par WILLIAM PREHN, 56, rue de la Douane.
6 mars

HUILE de Lin Anglaise—25 barriques, à vendre par WILLIAM PREHN, 56, rue de la Douane.
6 mars

BOTTES, Souliers et Brodequins—68 colis en débarquement du Birmingham, à vendre par RO ROBBS, 12 Douane.
6 mars

BLANC de Plomb Anglais—19 tonneaux dans l'huile, en barillets de 25 à 300 livres, à vendre par PRIESTLEY & REIN, 19, Nouvelle Levée.
6 mars

SUCRE et Mélasse—4 bbds de sucre, 10 barils de Mélasse, en débarquement et à vendre par P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.
6 mars

SUCRE de la Havane.—Un lot de qualité supérieure, à vendre par R. GRONING & Co.
6 mars

TRAITES sur New-York, à vendre par J H ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
6 mars

FARINE—742 à six à bord des coslands, en débarquement, en bon état, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, rue Tchoupitoulas.
6 mars

WHISKEY 150 barils whiskey rectifié de Cincinnati, en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, rue Tchoupitoulas.
6 mars

TOILE D'EMBALLAGE—160 pièces toile d'emballage de chanvre de 41 pouces, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.
6 m

SALSEPAREILLE—10 balles de qualité supérieure, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.
6 m

TRAITES SUR NEW-YORK, à 60 jours de vue; et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.
6 m

CAFE JAVA—50 sacs prime et gouvernement, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.
6 m

HUILE DE LIN DE HOLLANDE—5,000 gallons en magasin, en potiches de 2, 2 1/2 et 3 gallons, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.
6 m

MR. & Mme GICQUEL, ne pouvant pas partir pour France, continuent toujours à exercer leur profession, à la même adresse
Mme. GICQUEL, sage-femme.
Mr. GICQUEL, Bains à vapeur.
8 mars—8 rue Ste-Anne, encoignure Bourbon.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 9 mars 1841.
MARIE,
Opéra en 3 actes.
LA MEUNIERE DE MARLY,
Vaudeville en 1 acte.
On commencera à 6 1/2 heures précises.

THEATRE AMERICAIN.

Seconde représentation de
Mlle. FITZWILLIAM, qui est engagée pour quatre représentations et qui jouera dans WIDOW BRADY, son rôle favori.
Mardi, 9 mars.
IRISH WIDOW,
Widow Brady, Mlle FitzWilliam.
Suivi de:
FOREIGN AIRS AND NATIVE GRACES.
Le Spectacle commencera par
Mr. ET Mme WHITE,
Et sera terminé par
LOVERS QUARRELS,
Sancho, Mr. Mo. A. Smith.
☞ Le parquet a été réinstallé pour les représentations de Mlle FitzWilliam.

SALLE DE LA LOUISIANE.
Rue St.-Louis entre Chartres et Royale.
MARDI SOIR, 9 MARS.
BAL PARÉ ET MASQUÉ.
Ces bals auront lieu tous les Mardi, Jeudi et Samedi de chaque semaine.
Prix d'Entrée, Cavaliers............ $1 50.

SALLE D'ORLEANS.
MERCREDI 10 MARS.
BAL MASQUÉ.
Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs, durant la saison.
Prix d'entrée—Cavaliers............ $2.
9 mars MITAUD.

LEVIATHAN DU MISSOURI.

LE propriétaire de ce magnifique objet de curiosité a le plaisir d'annoncer aux habitans de la Nouvelle-Orléans et du voisinage, qu'il s'est décidé à s'arrêter pour peu de temps dans cette ville avant de se rendre à Londres et à Paris, parcequ'il considère comme un devoir d'offrir à ses concitoyens la première occasion de voir le plus grand monument de l'antiquité qu'on ait encore vu, avant de le transporter à l'étranger où il restera selon toute probabilité.

Les limites de cet avis ne permettant pas de donner une description du monstre anti-deluvien; mais on pourra se procurer des pamphlets en contenant une définition exacte, chez les principaux libraires, et au salon de la Bourse St. Louis où il est exposé. Ces pamphlets contiennent aussi la comparaison de cet animal avec le léviathan de la Bible et des traditions des Indiens qui en ont amené la découverte, et sont à tous égards dignes de l'attention du public éclairé.

Je dirai seulement ici que cet animal a été déterré dans le pays des Osages, état du Missouri. Le squelette est bien conservé, il a trente-deux pieds de longueur, 15 pieds de hauteur, la distance d'une extrémité à l'autre des brochés de 21 pieds. Cet animal a été amphibie et de la race des dévorants.

Entrée—Soixante et quinze cents. Pour les enfans, moitié prix.

L'entrée est dans la rue de Chartres.
22 fev—1m ALBERT KOCH.

POUR ST. LOUIS ET ALTON.—Le steamer MERRIMACK, capitaine D. B. Morehead, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira Jeudi le 11 du courant, à 10 heures du matin. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Girod, ou à JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras.
9 mars

POUR ST. LOUIS et la Rivière Missouri—Le steamer LITTLE ROCK, capitaine Stephen Price, a la plus grande partie de sa cargaison engagée, et partira jeudi prochain, le 11 courant, à 10 heures. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras, ou à CHS. DOANE, 69, rue Poydras.

☞ Les consignataires pour la rivière Missouri peuvent avoir l'assurance que le Little Rock arrivera jusqu'à la source du Drink. 9 mars

POUR ST. MARTINVILLE, Nouvelle-Iberie et tous les ports intermédiaires sur le Teche—Le bateau à vapeur A. FUSILIER, capitaine N. O. Trouard, ayant été retenu, partira pour les ports susdits mercredi, 10 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CH. DE BLANC & DARBY, 42 et 43, rue de la Nlle Levee.
9 mars

POUR NEW-YORK—Le trois mâts JACOB PENELL, capitaine ——, peut prendre 100 coucauts de tabac. Pour ce fret ou passage, s'adresser à I. O. BEDFORD & BECK, 24 Douane.
9 m

POUR NEW YORK—Ligne d'Orleans—Le paquebot OCONEE, capitaine Jackson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face du Marche aux légumes ou à STETSON & AVERY, 86 Gravier.
9 m

POUR TABASCO—La goelette bien connue HENRY CLAY, capitaine Patterson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la place d'Armes, ou à W. F. VIGERS, 50, rue de la Commune.
9 mars

POUR LA HAVANE ET BARCELONE—Le brick ou voilier PAQUETE BRILLANTE, ayant tout son chargement engagé, peut recevoir quelques passagers, s'adresser à J. ROBERT & Co., 3 Magasins.
9 m

POUR LA HAVANE—La goelette ADA, doublée et chevillée en cuivre, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. ROBERT & Co. 3 Magasins.
8 m

POUR TAMPICO.
La belle goelette fine voilière DORIC, capt. Retenford, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment pour ledit port, pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à F. TIO, 66, rue Ste. Anne.
5 mars—6

POUR LA MOBILE, par le Nouveau Bassin—La goelette LADY E. MARK, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
6 mars

POUR LA HAVANE—La goelette fine voilière VIRGEN ANTONIETTE, capt. Pierre partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à R. GRONING & Co.
9 mars

POUR LA HAVANE—La goelette ADA, capitaine Alex Willey, ayant les 3/4 de sa cargaison engagée, partira samedi le 6 courant. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à J. ROBERT & Co., 3, rue des Magasins.
4 mars

POUR LA HAVANE.
Devant partir sous peu de jours.
Le brick CHARLES, capt. Dyer, ayant les 2/3 de sa cargaison engagée partira positivement comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
4 mars

JAEGER ACHTUNG.

Die mitglieder der compagnie sind aufgefordert, sich nachsten Donnerstag den 11 ten dieses monats, um 1 uhr 12 uhr Nachmittags zum general-versammlung auf dem Exercier-platz einzufinden, um den quartal-Bericht des comitee zu empfangen.
Auf befehl des Hauptmanns.
9 m D. HEMM, Unterj.

GRAISSE—300 barillets à vendre par J. VAIRIN & co
4 mars

CAFE et sucre—600 sacs café Rio vert de la Havane, et 50 caisses sucre Havane, blanc, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co. 3 Magasins.
6 m

CHAPEAUX de Panama—150 chapeaux, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co. 3 Magasins.
6 m

CIGARES—50,000 milliers de la Havane, tels que Regalias, Impériales, Rey, Norma, Principe, &c. J. ROBERT & Co. 3 Magasins.
6 m

100 Boucauts Jambons, plats-cotes et épaules de Cincinnati, et à vendre par J. LANDIS & Co. 14, Poydras.
8 mars

ESSENCE de Therébentine—20 barils essence de thérébentine, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59, Gravier.
8 mars

CIGARES de la Havane—Regalias, Canones, Trabucos et autres, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.
8 mars

GELEE de Gouyave—10 barils en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.
8 mars

CACHEMIRES de Rouen—4 caisses récemment reçues, et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59, Gravier.
8 mars

INDIENNES de printemps—4 caisses en débarquement du navire Troy, et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59, Gravier.
8 mars

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.
8 mars

GRAISSE—500 barillets, à vendre par J. LANDIS & Co. 14, Poydras.
8 mars

CAFE Havane vert prime, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.
8 mars

PACANES du Texas en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59, Gravier.
8 mars

ARGENT de l'Illinois, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.
8 mars

PORC et Boeuf—20 barils boeuf mess et M. O., et 400 barils porc mess, M. O. et désossé, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.
8 mars

CUIRS secs du Mexique en débarquement de la goelette Abigail, et vendre par J. ALBERT, 26, St. Louis.
8 mars

INDIGO—28 surons indigo en magasin, et à vendre par J. ALBERT, 26, St. Louis.
8 mars

BOIS de Teinture—70 tonneaux de première qualité, en débarquement de la goelette Abigail, de Tabasco, à vendre par KOHN, DARON & Co, 28, Bienville.
6 mars

CHAUX—750 barriques chaux de pierres, de Thomaston, venant de la goelette Potomac, et à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.
6 m

ARTICLES DIVERS—150 jarres huile d'olive, 50 barriques vin rouge de Catalogne, 25 do Malaga doux, 25 do Malaga sec, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co. 3, Magasins.
6 m

TOILE et Corde d'emballage—600 pièces toile du Kentucky, 750 rouleaux de corde et 25 balles ficelles, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
6 mars

HUILE, Savon et Chandelles, 1000 gallons huile de sperm purs; 1000 do d'éléphant, 4000 do blanchie; 400 caisses chandelles de blanc de baleine de New-Bedford, New-Port et Nantucket; 100 de au moule et 150 caisses de Winchester, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59, rue Gravier.
6 mars

A VENDRE par les soussignés,
361 barillets graisse en feuilles, supérieure,
120 barils whiskey commun,
60 do do rectifié,
1000 sacs de pitre de 3 boisseaux chaque,
60 caisses de pipes,
20 barils eau-de-vie américaine,
2 pipes genièvre,
4 1/2 do eau-de-vie,
10 barils vieux whiskey de Monongahela,
250 do porc mess,
200 do do prime,
2000 gallons huile d'hiver pressée.
LAUVE BROTHERS.

JACONATS et Mousselines nouvelles—Le soussigné a l'honneur d'informer les dames qu'il fera lundi, 8 mars l'ouverture d'un superbe assortiment de jaconats et de mousselines des plus nouveaux dessins, et en qualité extra fines.
Aussi un bel assortiment de jaconat double en jolis petits dessins de toutes couleurs à 60 cents l'aune.
J. E. LOBRE.
8 mars Enc. des rues de Chartres et Conti.

CIGARES—50,000 cigares de première qualité, à vendre par JOSE PRATS, 27, rue Toulouse.
16 fev

DOUBLONS—150 doublons espagnols à vendre par JOSE PRATS, 27, rue Toulouse.
16 fev

ESTOPILLES de qualité supérieure à vendre par CLASON & VLES, 47, rue de Chartres.
20 fev

CAFÉ—800 sacs café vert de la Havane en magasin et à vendre par JOSE PRATS, 27, rue Toulouse.
16 fev

CIGARES—30,000 cigares de la Havane, de première qualité, à vendre par JOSE PRATS, 27, rue Toulouse.
24 fev

TRAITES sur la Havane à peu de jours de vue, à vendre par JOSE PRATS, 27, rue Toulouse.
24 fev

AMIDON—30 barils amidon de la Havane, à vendre par JOSE PRATS & Co. 27, rue Toulouse.
24 fev

CHAPEAUX de laine—30 caisses de forme ronde et carrée à vendre par FROST & Co. 9, rue de la Douane.
24 fev

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & DE FERIET.
Bureau rue de Chartres.

IL sera vendu aujourd'hui le 9 mars à 10 heures, une quantité de marchandises sèches pour la saison, consistant en jaconats de couleur, indiennes, mouchoirs de madras, cotonnades françaises, etc.

AUSSI:

Assortiment de tapis.
2 services complets en porcelaine blanche de dîner et de thé, etc. 9 m

PAR R. D. SYKES.

IL sera vendu aujourd'hui mardi, le 9 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No. 61, en face de l'Arcade Banks:

Une quantité de marchandises sèches, habillements, chapeaux, &c.

A midi—Vente de Groceries.
40 caisses chandelles de blanc de baleine primes;
10 barriques huile de lampe une;
12 barillets beurre, morues, fromage, cerises à l'eau de vie, &c.
Aussi—100 cuirs à semelles. 9 mars

Acajou.
PAR JOS. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, mercredi soir à 4 1/2 heures, en face du marché aux légumes, 1re. municipalité:
40,000 pieds d'acajou comprenant un assortiment général de planches de toutes dimensions; qui sera vendu en lots au gré des acheteurs; le tout en débarquement du navire Oconee.
Conditions, comptant. 9 mars

PAR HEWLETT & CENAS.

LE soussigné ayant récemment changé de domicile, fera vendre à l'encan, mardi prochain, le 9 mars, à midi, à son ancien domicile, dans la rue Carondelet, une quantité de beaux meubles de maison, consistant en bois de lit, garderobes, consoles, [vaisselle française], une belle table à manger, plusieurs autres tables, sideboards, tapis, rideaux de fenêtre, chaises en acajou lampes, sofa &c. Parmi les objets qui seront vendus, il y a une paire de chandeliers en verre taillé, d'une qualité supérieure, la plus belle peut-être qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans.

Conditions.—Pour toutes sommes de cent piastres et audelà, 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction. Toutes sommes au dessous comptant.
6 mars—3 WM. CHRISTY.

PAR S. GUINAULT.
Esclaves de prix, vendus pour cause de départ.

IL sera vendu mardi prochain 9 du courant, à midi précis à la Bourse de Cité, rue St. Louis.

La négresse AIMÉE, âgée d'environ 36 ans, excellente blanchisseuse, excellente repasseuse, excellente marchande, faisant passablement la cuisine et négresse de confiance.

La négresse CELINA, agée d'environ 17 ans, assez bonne cuisinière, excellente domestique de maison, excellente gardienne d'enfans.

GEORGE, mulâtre agé d'environ 26 ans, excellent tailleur et charretier.

Conditions: comptant.

Ces esclaves sont garantis sous tous les rapports et sont vendus par une personne qui part pour France. 6 mars

VENTE DE SYNDIC.
PAR J. A. BEARD & co.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier district de la Louisiane, portant la date du 1er. mars 1841:—Il sera vendu à l'encan vendredi, le 12 mars, à 10 1/2 heures au magasin situé rue des magasins No. 66, entre les rues Gravier et Natchez: Le fonds complet du dit magasin de sellerie, les vitrages et le bail jusqu'au 1er. novembre 1841.

Le tout ayant été abandonné par Robert Hoey et Hoey & Co. à leurs créanciers.

Conditions de la vente. Le fond et les vitrages comptant. Le bail du magasin à 3 et 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic J. B. Marks. 3 mars

PAR F. DUTILLET.
Vente de Syndic.
A. Barbarosso contre ses créanciers.

IL sera vendu mardi, 9 mars 1841, à 4 heures précises de l'après midi, 1o. dans le magasin situé rue de l'Hôpital, encoignure Gallatin, 2o. dans celui situé rue de la Vieille Levee encoignure Hôpital, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 1er. mars 1841, et à la requête du syndic propriétaire des créanciers du dit insolvable,

Une quantité de groceries abandonnées par lui à ses créanciers, consistant principalement en eau de vie et autres liqueurs en barils, porc, boeuf et poisson salé; vins en caisses et en barriques, tabac à chiquer, et en feuilles, pois blancs et autres; fromages, farine, savon, oignons, lotteries en barils et divers autres articles trop longs pour être détaillés, composant le contenu des deux magasins susénoncés. m. ra—3, 6, 8 et 9m.

Magnifiques Meubles de Paris à vendre pour cause du départ de Madame Lefebvre.
PAR JOS. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, mardi, le 9 courant, à 10 heures et demie, à l'encoignure des rues Conti et Chartres, l'ameublement complet de Madame Lefebvre, comprenant un assortiment des plus beaux articles de Paris, tels que sideboards, canapés, ottomanes, chaises, tapis &c. Aussi, l'ameublement complet d'un salon de réception, plaques, service de dessert en or, lampes astrales superbes, pendules de bronze, chandeliers, magnifiques vases, service de verre fin, services de table de porcelaine et du thé, magnifiques glaces, tapis, tapis de cheminée, &c. Aussi, un assortiment complet de linge de maison, et d'habillements, livres et ustensiles de cuisine.

Conditions—Toutes sommes au dessous de $300 comptant; $300 et au-dessus de $600, 60 jours, $600 et au-dessus 4 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

L'ameublement ci-dessus peut être examiné trois jours avant la vente, entre 10 heures A. M. et 4 heures P. M.

Aussi, en vente à l'amiable et à des conditions avantageuses, les esclaves de valeur suivants, appartenant à Mme. Lefebvre:

NANCY, mulâtresse âgée de 28 ans, bonne couturière, cuisinière et gardienne d'enfants, d'un excellent caractère et parfaitement recommandée avec pleine garantie.

AUGUSTINE, mulâtresse, âgée de 11 ans, bonne couturière et parfaitement recommandée de maison, pleinement garantie et recommandée.

CHARLES griffe, âgé de 24 ans, bonne domestique de table et de maison, pleinement garanti.

TWINO, nègre âgé de 45 ans, bonne cuisinière française et pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

JOHN, griffe âgé de 30 ans, bon barbier, cocher, et domestique de maison, souvent parfaitement à un habitant; il est pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi, seulement il s'est absenté pendant plusieurs mois. 5 mars

PAR S GUINAULT.

IL sera vendu le mardi, 16 mars 1841, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à la folle enchère de M. J. F. Lavillé qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication qui en a été faite le 23 janvier 1841.

La négresse Agnès âgée d'environ 24 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—6, 12 et 24 mois de crédit en billets datés du 23 janvier 1841, endossés à satisfaction et portant hypothèque pour parfait paiement. Les dits billets aux conditions de 1. gr. &c les 27 courant, pardevant, à l'étude de 23 janvier 1841, restreint en pardevant Jules Mossy not. pub., jusqu'à radiation d'une hypothèque de $3353. 33 1-3.
8 mars—10

George W. Morgan contre ses créanciers.
PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle.-Orléans, portant la date du 1er. Décembre 1840, et à la requête de George W. Morgan syndic de ses créanciers:

Il sera vendu, samedi, le 13 mars 1841, à midi, au domicile de George W. Morgan à Milneburg au lac Pontchartrain:

Divers articles d'ameublement consistant en chaises, tables, side-bords, lits et matelats de cuisine; 2 poeles; 2 seaux, quelques outils, 5 brouettes; 50 douzaines bouteilles vides, divers cordages &c, &c, &c.

Conditions—Comptant. 27 fev

George W. Morgan contre ses créanciers.
PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nelle-Orléans, portant la date du 1er. décembre 1840, et à la requête de George W. Morgan, syndic de ses créanciers:

Il sera vendu, lundi, le 15 mars 1841, à midi, à l'ancien domicile du sieur Alexandre Milne, sur la route du Bayou:

3 voitures et un omnibus avec des harnais pour 4 chevaux et de roues neuves.

Conditions—3 mois de crédit en un billet endossé à la satisfaction du syndic. 27 fev—4 m10j

Cinquième vente mensuelle à crédit par colis.

LES soussignés offriront à l'encan, à leur entrepôt, rue des Magasins, No. 134, lundi, mardi et mercredi, les 15, 16 et 17 courant, à 10 heures A. M. un assortiment considérable de marchandises sèches, habillements, bottes, souliers, brodequins &c. &c. par colis, reçues en consignation des manufacturiers directement.
2 m—2, 9, 15 ISAAC BRIDGE & Co.

AVIS.—BENJ. KENDIG ayant reçu sa nomination d'encanteur, informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il tient son bureau rue de la Commune No. 60, où on pourra le voir à toute heure du jour. Il prêtera une attention toute particulière aux ventes de toute sorte qui lui seront confiées; et il fera des avances sur les esclaves qui seront mis entre ses mains pour être vendus. Il a la confiance que toutes les affaires qui lui seront confiées seront conduites et exécutées de la manière la plus satisfaisante, et il sollicite respectueusement le patronage de ses amis et du public. 17 fev—1m

LE Dr. FORMENTO de retour dans cette ville, offre ses services au public et à ses amis.
Sa demeure est rue d'Orléans, entre Dauphine et Bourgogne, à la ci-devant demeure du Dr. Byrenoight.
17 fev—1m

MR. PINGUET, Pharmacien, donne avis au public qu'il a pris la direction de l'ancienne pharmacie Monceau, située encoignure Bourbon et Douane, maintenant fermée pour cause de réparation et devant ouvrir du 10 au 15 courant. 3 mars 14

TRAITES sur Baltimore, à vendre par J. VAIRIN & co
4 mars

LES soussignés offrent à vendre à des prix très modérés des plaques de fer blanc, marque Pontypool, du café de la Havane, de la toile d'emballage de Dundee et du Kentucky; de la laine et du porter, et

☞ Un assortiment considérable de marchandises sèches, platilles allemandes, Creas, listado, bas de soie, et quantité d'autres articles tant pour la place que pour les marchés Mexicains.
FCO. DE LINARDI, et Cie.
26 fev 54 rue Bienville.

DEZAUCHE, *Dentiste,*
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS; traite les affections du système dentaire.
☞ Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.
25 fev—☞

TOILE et corde d'emballage en débarquement du steamer Switherland à vendre à des conditions avantageuses par ANDREWS & BROTHERS, 50, rue du Camp.

VIN blanc—20 demi barriques vin blanc, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.
5 mars

VIN rouge—100 barriques vin de mechage et vins fins à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.
5 mars

FRUITS au sirop—10 caisses fruits au sirop, 10 do fruits au jus, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.
5 mars

PIANOS.—P. ALLENET accorde les pianos et les répare—une longue habitude lui a fait connaître tous les genres de mécanisme qui ont été mis en usage dans cet instrument, et le met à même de régler et de réparer toutes sortes de claviers endommagés par l'usage, et les variations de l'atmosphère. S'adresser à la librairie Frémaux, rue de Chartres, No. 147. 27 fev—1m

CIGARES PRINCIPE—50,000 à vendre par J. ROBERT & co. 3, Magasins.
4 mars

CAFE—600 sacs café Havane vert prime, à vendre par J. ROBERT & co. 3, rue des Magasins.
4 mars

CHAPEAUX DE PANAMA—150 à vendre par J. ROBERT & co. 3, Magasins.
4 mars

CIGARES de la Havane de toutes sortes à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
4 mars

PORC—50 barils prime, 50 barils mess, à vendre par J. VAIRIN & co.
4 mars

HARICOTS ROUGES—100 barils à vendre par J. VAIRIN & co.
4 mars

CHARRETTES et DRAYS—Constamment en mains et à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
4 mars

LETTRES de Change sur France, à vendre par KOHN, DARON & Co. 28, rue Bienville.
4 mars

CAFE—650 sacs Café vert de la Havane, en magasin et à vendre par JOSE PRATS, 27 rue Toulouse.
4 mars

CIGARES—100,000 Cigares de la Havane de première qualité, à vendre par JOSE PRATS, 27, rue Toulouse.
4 mars

AMIDON—20 barils amidon de la Havane, à vendre par JOSE PRATS, 27, rue Toulouse.
4 mars

CAFE—400 sacs café Havane prime en débarquement et à vendre par (4 mars) R. GRONING & Co.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages et offrent à vendre à bas prix:
Mousselines suisses unies,
Do. do. façonnées, blanches,
Do. do. do. couleur.
Soieries noires qualités assorties,
Do. en couleurs glacées,
Crêpes couleurs assorties,
Mérinos noirs pour habits,
Coutils à pantalons blancs et fantaisies.
LORNE & FROIS,
22 fev 21, rue de Chartres.

HUILE D'OLIVE &c.—220 paniers huile d'olive surfine,
260 caisses morues fraiche,
60 Quarts et huitième bl. maquereaux,
200 Paniers pommes de terre de Liverpool, à vendre par S. LATAPIE,
27 fev. 82, Vieille Levée.

WHISKEY—400 barils vieux whiskey rectifié, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
4 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR BENJ. KENDIG.

IL sera vendu, aujourd'hui, le 9 courant, à midi, à la Bourse St. Louis:
GEORGE, âgé de 25 ans, nègre de champ, et bucheron.
HARRY, âgé de 22 ans, nègre de champ, et excellent laboureur.

LEWIS,	"	21	" ramassant 300 livres de coton par jour.
LUCINDA,	"	25	" excellente cuisinière.
HANEY,	"	40 ans, nègre de champ.	
WALTER,	"	7 ans.	
GEORGE,	"	7 ans.	

Les esclaves ci-dessus sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Les actes de vente par devant W. Y. Lewis, notaire public. 9 mars

PAR J. LEVY.

A 4 1/2 heures, cette après midi, le 9 courant, sur la Levée, en face des bâtisses du triangle, il sera vendu sans réserve pour clore des consignations:
20 tonneaux bois de fonds,
3 " Legammtar,
250 barillets beurre. 9 mars—1

Meubles de New-York.
PAR JOS. A. BEARD & Co.

IL sera vendu jeudi matin le 11 courant à 10 1/2 heures A. M. au No. 78 de la rue de la Commune:
Une quantité de jolis meubles de New-York, de la manufacture de Williams, consistant en tables rondes, consoles et tables à manger, sofas armoires bibliothèques, bureaux, bureaux pour comptoirs et aussi, 6 douzaines de bourses de chevaux, en débarquement du navire Oconee, de New York.
Conditions comptant. 9 mars

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu, jeudi 11 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:
Un lot de terre situé au faubourg Washington "quartier Montegut," mesurant 49 pieds 7 pouces 3 1/2 lignes de face à la rue d'Amour entre les rues Montegut et de la Presse, sur 96 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur, ensemble les bâtisses & améliorations, consistant en une maison en bois de deux appartements à feu, galerie, et bouts, cuisine &c. la cuisine n'est pas entièrement achevée.
Conditions: 1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait payement. 9 mars

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

VENDREDI prochain, le 12 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, il sera offert en vente, les propriétés suivantes:
Une Maison bâtie en briques entre poteaux, composée de 4 pièces, avec galerie et cabinets sur le derrière, cuisine, latrine, puits et citerne; la cour est pavée en briques. Cette propriété est louée pour 3 mois à venir; la maison est bâtie sur un lot désigné par le No. 1 sur un plan dressé par J. A. Guérard, le 3 décembre 1839, et déposé dans l'étude de Carlisle Pollock, notaire public. Le dit lot a, mesure anglaise, 29 pieds 11 pouces de face à la rue de l'Esplanade, sur 77 pieds de profondeur et face à la rue Amour, et 82 pieds de largeur sur le derrière. Il est borné sur le coté d'en haut par un passage qui lui est commun avec la propriété contigüe, ce passage s'étend dans la profondeur à 41 pieds 6 pouces. Le tout conformément au plan ci-dessus mentionné. La moitié de la dite maison est louée à $20 par mois; et la moitié qui forme encoignure pourrait être louée au moins $25 par mois. Cette maison est bien située, les banquettes sont faites et payées. Le vendeur se réserve le privilège de rester deux mois dans la dite maison à raison de $25 par mois. La propriété est sujette à une rente à cens à 6 pour cent par an, que l'on fera connaître au moment de la vente.

Aussi.—L'esclave Marguerite, et ses deux enfants, Marguerite âgée de 4 ans et de et Diana de 2 ans. Marguerite est depuis 3 ans dans le pays; elle est cuisinière et blanchisseuse, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Pour les esclaves, moitié comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit. Pour la maison un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Carlisle Pollock, not. public. 9 mars

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Montres et Pendules à l'encan.

MARDI prochain, 9 de mars, à quatre heures de l'après midi, il sera vendu rue Royale, entre les rues Ste. Anne et d'Orléans, pour cause de départ.

Un assortiment de *Pendules d'habitant* à sonnerie, garantis parfaites et allant bien; et un excellent régulateur avec sonnerie; aussi quelques pendules pour chambre en bois, avec un assortiment de montres d'or et d'argent; quelques rôtissoires patentées, très utiles pour les ménages.
Conditions comptant. 4 mars—2

PAR BENJ. KENDIG.

IL sera vendu à l'encan, mardi 9 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, les esclaves suivans:

Wilson, de 42 ans, travaillant aux champs,
Mary, de 35 ans, do do
John, de 9 ans,
Eliza de 7 ans,
Ben, de 40 ans, do et un peu charpentier,
Rebecca, de 35 ans do
Washington, de 16 ans,
Jesse, de 8 ans,
Simon, 5 ans,
Ellen, de 3 ans,
Fagy, de 2 mois.

Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi. Les actes de vente en l'étude de Wm. Y. Lewis, aux frais des acquéreurs. 5 mars—2

PAR JOS. A. BEARD & Co

IL sera vendu à l'encan Mercredi prochain, le 10 courant, à 10 heures et demie du matin, au No. 166 de la rue Gravier:

Un magnifique assortiment de meubles de maison pour cause de départ, et consistant en chaises, sofas, ottomanes, consoles, tables à manger, tables à thé, avec dessus en marbre d'Egypte rideaux de fenêtre, bois de lit et autres objets qu'il serait trop long d'énumérer.
Conditions comptant. 9 mars—3

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu Mercredi après midi, le 10 courant à 4 heures:
Le fonds du magasin de Groceries, sis à l'encoignure des rues Royale et Ursulines.
Conditions au moment de la vente. 8 mars—3

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu Mercredi, après midi, le 10 courant, à 4 heures et demie:
Le fonds du magasin de groceries, sis à l'encoignure des rues Bourgogne et Hôpital.
Termes et conditions à la vente. 8 mars—3

ESCLAVES DE PRIX
Pour compte du précédent acquéreur
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, Jeudi, 11 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, pour compte de M. Jesse Mack, qui n'a pas rempli les termes de la vente, les esclaves de prix suivants:

STEPHEN, de 20 ans,
BOB, de 21 do
SAM, de 20 do
DANIEL, de 22 do
ELVINDA, de 16 do

Tous sont de bons esclaves de champs, pleinement garantis.

Conditions—Un quart comptant et le reste à 4 et 8 mois du 23 fev dernier.

Les actes de vente en l'étude de J. B. Marks, not. pub. 9 mars—10

PAR S. GUINAULT.

Il sera vendu jeudi 11 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.

Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue St. Ferdinand, entre les rues Victoire et Moreau, avec en outre une longue pièce de profondeur dans les lignes parallèles, ensemble les bâtisses et améliorations, y comprises consistant en une maison en briques couverte en ardoises, se composant de quatre pièces à feu, galerie, cabinet et cave, cuisine en briques et à étage également couverte en ardoises, &c. Conditions à 2, 3 et 4 ans. Lettres doubles à briques, cour carrelée, citerne, &c. La banquette est faite et payée, est carrelée et pavée. Le tout est en parfait état et sera vendu conformément au plan qui sera exposé à la Bourse le jour de la vente.

Conditions—L'acquéreur se chargera de payer à échéance un billet de $1000 du 4/7 août 1841, à la Banque des Citoyens, et le surplus payable comptant. 9 mars—10

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu Jeudi prochain, 11 du courant, à 4 heures et demie précises de l'après midi, en face du hangard du rail-road Pontchartrain et près du marché du Port, pour compte de qui il appartiendra:

7 Citernes neuves en cyprès de première qualité et de différentes grandeurs de la contenance de 400 à 1000 gallons.
Conditions comptant. 9 mars—4

AVIS.
PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Continuation de la vente de Vito Viti.

AU magasin de M. Vito Viti, rue de Chartres, No. 113, entre les rues Conti et St. Louis mercredi le 10 courant, à 10 heures A. M., il sera vendu sans réserve, une magnifique et très-riche collection de marchandises de fantaisie, consistant en candélabres bronzés et dorés avec lustres en cristal, grands vases à fleurs en porcelaine dorée de Paris, chandeliers en bronze, plateaux en argent plaqué de 10 à 30 pouces, pendules en bronze, assiettes en porcelaine dorée, services à thé, vases en porcelaine française, services en porcelaine de table, de thé et autres articles de ce genre; pendules en bronze, en bois de rose, en albâtre et en ébène, bureaux à écrire, en bois de rose, à doubles tiroirs avec boites de toilette et d'ouvrage pour dames, boites de toilette pour hommes; et un assortiment de joaillerie, de boîtes à musique, de jeux d'échecs en ivoire, et une quantité d'autres articles qu'il serait trop long de mentionner, et pour les détails desquels on renvoie aux catalogues.

Aussi—Une collection de figures de cire du Mexique, un magnifique piano et une quantité d'autres articles.

Et mercredi à midi précis, il sera vendu une belle collection de tableaux consistant en un portrait du général Harrison d'une ressemblance qui n'est pas surpassée, la Madone d'après Raphaël; Magdeleine de Carlo Dolci, Cupidon de Fiamingo; Marie Magdeleine, de Caraccio paysages, fleurs lithographiées. Le lithographies des voisseaux Pennsylvania et Pocahontas: vues de Philadelphie et de New York, par J Birch de Philadelphie. Aussi, un magnifique échiquier en ivoire, le seul de ce genre que M. Viti croit qu'il existe aux Etats Unis.

La salle sera brillamment illuminée mardi soir à 9 heures, si le temps le permet; les dames et les messieurs de la Nouvelle Orléans sont priés d'aller visiter le magnifique assortiment d'articles de fantaisie qu'il offre à vendre, et que l'on trouvera plus riche et plus varié que le précédent.

M. V. adresse ses remerciments à ses amis et au public qui ont visité son magasin les 18, 19 et 20 février et qui ont assisté à ses ventes, et il sollicite de nouveau leur patronage.

Conditions de la vente—Audessous de $100 comptant; de $100 à $300 6 mois de crédit et au-dessus de $300, 9 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.
8 mars

PAR S. GUINAULT.
Vente pour opérer un partage définitif.

IL sera vendu jeudi, 11 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

7 lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, désignés par les lett es A B C D et les no. 8, 12 et 23 de l'ilet no 4, sur un plan dressé par A. d'Hémécourt le 8 juin 1840 et se moment exposé à la Bourse de la Cité. Ces lots de terre font partie de l'ilet compris entre les rues Girod, Urquhart, Annette et la Prome ade St. Bernard et se trouvent dans le voisinage de la propriété de M. J. Mager.

Conditions—Moitié comptant et la balance à six mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Actes de vente devant Jh Cuvillier. 8 m—4

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 12 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis.

Trois lots de terre situés au faubourg Washington, dans l'ilet no. 6 désignés par les nos. 7, 8 et 9, compris entre les rues Grands Hommes, Casacalvo, Pologne et Lesseps, ayant chacun 35 pieds 6 pouces face à la rue Lesseps sur 115 pieds de profondeur.

Un lot de terre situé rue de la Douane entre les rues Marais et Villeré, désigné par la lettre A, mesurant 31 pieds 10 1-2 pouces face à la rue de la Douane, sur 147 pieds 9 3 8 pouces plus ou moins de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, savoir: une maison en bois couverte en mervin, composée de quatre chambres, salle à manger et cheminées, ler en devant et derrière, deux cabinets sur la galerie de derrière;

Une cuisine briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, composée de deux grandes chambres, galerie et 2 cabinets sur la galerie, deux hangards dans la cour, le tout loué $50 par mois.

Un autre lot attenant au précédent, désigné par lettre B, mesurant 31 pieds 10 1/2 pouces plus ou moins, face à la rue de la Douane, sur 147 pieds 9 3-5 pouces de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, savoir: une maison en bois converte en bardeaux, composée de quatre chambres, salle à manger, et deux cabinets sur la galerie de derrière; une cuisine briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, composée de deux grandes chambres, galerie et deux cabinets sur la galerie, une autre cuisine en briques, composée de deux chambres et cheminées, un grand hangard dans le fond de la cour, le tout loué à raison de $50 par mois.

Les cours sont hautes et bien remblayées.
Les banquettes sont faites en curb-stones.
Les maisons sont bâties avec deux madriers de deux pouces d'épaisseur chaque joints ensemble, ce qui forme l'épaisseur de la brique.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement, et les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront 10 pour cent d'intérêt par an, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, par devant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Un escompte à raison de 10 pour cent l'an sera alloué pour du comptant. 8 m—1j

A VENDRE PAR DIDION, Courtier.

Une jolie MAISON neuve en briques, située rue St. Ferdinand, entre Moreau et Victoire, composée de quatre appartements, cuisine aussi en briques à étage, bâtie sur un terrain de 30 pieds de face, sur 125 pieds environ de profondeur. Si cette propriété n'est pas vendue à l'amiable, samedi, 6 courant, elle le sera ledit jour par S. Guinault, Encanteur.
1 mars—6

PAPIER à envelopper—600 rames à vendre par FROST & Co. 8, rue de la Douane.
4 mars

TRAITES sur New-York, à 60 jours de vue, et sur Philadelphie de 10 à 60 jours de vue, à vendre par N. F. COMLY, 97 rue du Camp.
11 fev